



PASSERELLE AM SCOOTER VERS VOITRETTE

Tarif: 180€

Kit Pédagogique
2 heures de pratique en circulation
Ephoto (facultatif)
Demande de titre définitive

Conditions requises :

- Être âgé de 14 ans minimum
- ***Les élèves doivent obligatoirement être munis de leur propre voiturette et de d'une attestation d'assurance.***
- Avoir obtenu son permis AM scooter

Options supplémentaires:

- Perfectionnement sur le véhicule de l'élève 128€/2heures

Documents à fournir de préférence par mail

- :
- Une pièce d'identité recto-verso **en cours de validité**
 - Permis scooter AM recto/verso
 - * Un justificatif de domicile **daté de moins de 6 mois**
 - * Attestation d'hébergement datée et signée en manuscrit
 - * Une pièce d'identité recto-verso de l'hébergeur
*ces 3 documents doivent être au même nom
- ⇒ Vous avez entre 14 ans et 25 ans, il vous faut fournir en plus :
- L'attestation de recensement (16 – 17 ans)
 - Certificat JDC (Journée Défense et Citoyenneté 17 – 25 ans)
 - Livret de famille si nom différent du représentant légal
*ces 3 documents doivent être au même nom

64340 BOUCAU

35, rue Paul Biremont,
05.59.64.85.15

nivadourformationboucau@gmail.com

Lu : 14h - 19h

Ma, Me, Je, Ve : 9h - 12h / 14h - 19h

Sa : 10h - 13h

64100 BAYONNE

2 chemin de l'Estanquet,
05.59.52.05.90

nivadourformationbayonne@gmail.com

Lu, Ma, Je : 9h - 12h / 14h - 19h

Me : 9h - 17h

Ve : 9h - 13h

64600 ANGLET

13, rue Albert le Barillier
05.54.03.04.15

nivadourformationanglet@gmail.com

Lu : 9h - 12h / 13h - 17h

Ma, Me, Je, Ve : 9h - 12h / 14h - 19h

Sa : 10h - 13h

40390 SAINT MARTIN DE SEIGNANX

1, Place Jean Rameau,
05.59.56.56.48

nivadourformationstmartin@gmail.com

Lu : 14h - 19h

Ma et Je : 9h - 12h / 13h - 17h

Me, et Ve : 9h - 12h / 14h - 19h

Sa : 9h - 13h

Modalités de paiement :

L'intégralité de la formation est à régler lors de l'inscription.